

**INDIGO****JE STATIONNE À  
CHARENTON-LE-PONT**

Stationnement en voirie et en parking,

**Accès sans ticket,  
Paiement à distance,  
Réservation à l'avance.**

TÉLÉCHARGEZ L'APP

**AVEC , GÉREZ TOUS  
VOS STATIONNEMENTS  
DANS UNE SEULE APPLI.**

## LE STATIONNEMENT EN PARKINGS

Quatre parkings en sous-terrain sont disponibles à Charenton-le-Pont. La recharge électrique y sera possible très bientôt.



### PARKING DE LATTRÉ DE TASSIGNY

30, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
36 places



### PARKING MÉDICIS-TOFFOLI

24, rue du Cadran  
106 places



### PARKING DE LA MAIRIE

12, rue de la Mairie  
70 places



### PARKING GRAVELLE

7, avenue Jean Jaurès  
107 places



## LE STATIONNEMENT EN VOIRIE

Stationnement payant toute l'année du lundi au samedi de 9h à 19h.

### STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

Le droit au stationnement résident et professionnel est valable 3 ans. Il est autorisé uniquement en zone verte et limité à 2 droits par foyer pour les véhicules légers et 1 droit pour les 2-roues motorisés.

- Voitures : 24€/mois
- 2-roues motorisés : 8€/mois

### STATIONNEMENT NON RÉSIDENTIEL

Les usagers non titulaires d'un droit de stationnement peuvent stationner en zone verte.

- Voitures : 80€/mois
- 2-roues motorisés : 30€/mois

### PAIEMENT DES FPS

Directement auprès de l'ANTAI sur [www.antai.gouv.fr](http://www.antai.gouv.fr), suite à la réception par courrier du FPS.

### USAGERS PMR

Enregistrement préalable auprès de la Maison du Stationnement ou en ligne à l'adresse suivante :

• <https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login>

A défaut d'enregistrement, prendre un ticket PMR à l'horodateur ou sur les applications mobiles, avec la Carte CMI-Stationnement visible derrière le pare-brise.

### VÉHICULES 100% ÉLECTRIQUE ET HYDROGÈNE

Enregistrement préalable auprès de la Maison du Stationnement ou en ligne à l'adresse suivante :

• <https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login>

A défaut d'enregistrement, prendre un ticket à l'horodateur ou sur les applications mobiles.



## LE PAIEMENT EN VOIRIE

Simplifiez-vous le stationnement grâce au paiement par application mobile : simple et pratique !

- plus besoin de monnaie et de ticket
- réglez la durée exacte de votre stationnement
- prolongez la durée du stationnement à distance.

Moyens de paiement :  
Carte bancaire et paiement mobile (applications).



### 30 minutes gratuites en Zone Rouge

sur prise d'un ticket gratuit  
sur horodateur ou applications mobiles  
avec indication de la plaque d'immatriculation



## SOUSCRIRE UN ABOUNNEMENT RÉSIDENTIEL

### @ INTERNET

<https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login>

### BOUTIQUE INDIGO

**Hôtel de Ville**

48, rue de Paris - 94220 Charenton-Le-Pont  
Tél. : 01 46 76 48 48 - E-mail : [b940209@group-indigo.com](mailto:b940209@group-indigo.com)

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- mercredi : de 10h à 14h et de 15h à 20h
- vendredi : de 9h à 14h

Relations clients

**0 810 26 3000** Service 0,06 € / min + prix appel

[service.clients@group-indigo.com](mailto:service.clients@group-indigo.com)

Téléchargez  
l'application  
**IndigoNeo**

Applications  
disponibles sur

Télécharger dans  
l'App Store

et

DISPONIBLE SUR  
Google Play

**INDIGO neo****paybyphone**

## COMMENT S'ABONNER

Pour stationner dans un parking, auprès de la Boutique Indigo ou en contactant le Service Clients Indigo au 0 810 26 3000.

Pour stationner en voirie, un droit résident se renouvelle tous les 3 ans sur :  
<https://voirie.fr.parkindigo.com/charenton-le-pont/login>

Pour obtenir ce droit résident, vous devez fournir les pièces obligatoires suivantes :

- carte grise du véhicule
- justificatif de domicile de moins de trois mois
- taxe d'habitation pour les résidents de plus d'un an.

Pour les artisans-réparateurs et professions médicales, prévoir :

- caducée ou carte professionnelle de l'année en cours
- carte grise du véhicule utilisé
- attestation sur l'honneur de la réalisation de visites à domicile par l'intéressé.e ou l'ordre.

(domiciliation dans les départements suivants : 75, 92, 93 ou 94).



## RÉGLER SON STATIONNEMENT

- 1 Téléchargez et connectez-vous à votre application (Indigo Neo, PayByPhone ou Flowbird)
- 2 Renseignez votre plaque d'immatriculation
- 3 Choisissez votre zone de stationnement
- 4 Choisissez la durée
- 5 Renseignez votre carte bancaire et confirmez le paiement

**INDIGO neo****paybyphone**

Applications disponibles sur

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

# CHARENTON-LE-PONT

